



37 Quater Rue Buffon, 84 000 AVIGNON  
04.90.14.01.27

contact@rh-performances.com

[www.rh-performances.com](http://www.rh-performances.com)

**Durée :** 14 heures

**Dates :** à convenir

**Lieu :** inter ou intra

**Tarif :**

- Inter : 860.00€ HT / par personne

- Intra : à déterminer

### Public

Responsable et adjoint RH, dirigeant d'entreprise et responsable administratif.

### Modalités et délais d'accès

Toute entreprise souhaitant bénéficier de cette action de formation peut se manifester auprès de RH Performances afin de s'inscrire. Cette formation est ouverte à tous, en tout temps.

### Prérequis

Aucun prérequis.

### Méthode Pédagogique :

Inductive, basée sur le volontariat et une approche valorisante des points forts de chacun. Alternance application pratique, jeux de rôles, étude de cas suivis d'analyse et d'apports théoriques.

### Modalités d'évaluation :

L'évaluation des acquis sera effectuée au travers d'un QCM. Le formateur apprécie l'atteinte des objectifs et une attestation de fin de formation individuelle peut être transmise sur demande.

### Accessibilité :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour envisager si besoin des aménagements ou des adaptations.

## PROGRAMME DE FORMATION

# Le CSE : fonctionnement, rôle et attributions - plus de 50 salariés

## Objectifs

- Identifier le fonctionnement des CSE de plus de 50 salariés.
- S'approprier les moyens dont disposent les CSE de plus de 50 salariés pour exercer leur mandat.
- Lister l'ensemble des missions du CSE.
- Identifier les droits dont dispose le CSE.

## Programme

### Le fonctionnement des CSE de plus de 50 salariés

- La composition du CSE.
- La responsabilité civile et pénale du CSE et de ses membres.
- L'obligation de discrétion et de confidentialité.
- Les commissions du CSE.
- Les réunions du CSE.

### Les moyens pour exercer leur mandat

- Les moyens financiers.
- Les autres moyens : formation, heures de délégation, liberté de déplacement pour pouvoir exercer son mandat, liberté d'expression, local du CSE, règlement intérieur.

### Les missions du CSE

- En matière économique et sociale.
- En matière de santé et sécurité au travail.
- En matière de négociation des accords.

### Les droits du CSE

- Le droit à l'information.
- Le droit à la consultation.
- La protection des membres du CSE.
- Le délit d'entrave.